

---

## **Compte rendu de la réunion de bureau du 27 avril 2019**

---

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 1<sup>er</sup> avril 2019

**Présents :** ARNAUD Denys - BASSI-LEGER Monique - BOISSON Anne - LEGER Fernand -

**Excusés :** 2 GUILLARD Paul - ANDRE Brigitte - **Absent:** 1 FREZAT Etienne - **Pouvoirs :** 0

**Secrétaire de séance :** Monique BASSI-LEGER :

---

### **Note aux Agriculteurs :**

Avant la saison estivale il convient de rappeler les règles d'usage du territoire agricole.

Une note dans ce sens sera adressée aux agriculteurs

*L'entretien de votre territoire doit être effectué avant le 30 octobre.*

*Il est impératif de laisser libre les chemins communaux (celui du col et de l'Arpettaz.)*

*Pour les chemins balisés mettre un fil avec une poignée.*

*Les abreuvoirs doivent tous être munis de flotteurs. Pas d'eau qui coule en permanence.*

*Les piquets genre bâtons de ski sont interdits*

*Les chiens de protection doivent rester à proximité du troupeau, ne pas divaguer ou représenter une menace pour les promeneurs et les résidents.*

*Les chiens de travail doivent rester à proximité de leur maître/maitresse.*

**Entretien :** Une entreprise de débroussaillage vient le 28 avril (soit demain) pour évaluer les travaux d'arrachage des épines à Celliers dessus partie basse du chemin du col. Il est convenu avec monsieur Nantet Fernand que la facture sera réglée pour partie par l'AFP (2000 euros) et le reste par lui-même.

**Les travaux devront commencer dès que possible.**

### **Nouveau périmètre de l'AFP**

La Fédération des AFP a décidé en lien avec les services de l'Etat, de numériser le périmètre de l'AFP et nous pourrons donc disposer d'un nouvel outil pour la gestion des parcelles. A cette occasion, les membres de l'AFP revisitent le périmètre et modifient quelques traits ; Rajout de la parcelle LO5 en partie, suppression de la parcelle OE 387 au Crozat qui est occupée par un poulailler privé.

### Réfection du chalet de la Rame aux vieux .

De nombreuses questions se posent quant à cette réfection : Pour quel usage (10 jours au printemps et 10 jours en automne.) Quel projet ? Pour qui ? Salariés ou pas (les normes sont différentes...)

Il est décidé d'interroger Paul Guillard, afin de connaître la position de la commune ou de la com/com pour la prise en charge des travaux.

Les membres du bureau étudient aussi la question des chalets Tatou héliportables et prêt à l'usage. Cette hypothèse ne fait pas l'unanimité.

### Arcossiers

Vu avec Jean Louis Garnier de la CCVA l'intervention des arcosiers afin de couper les buissons, arbres et aulnes au bas de la Valette.

### Tuyaux pour parc de la Valette

Fernand Léger, ayant des tuyaux neufs ne lui servant plus, se propose de les revendre à l'AFP à moitié prix, soit 150 euros. Les membres de l'AFP donnent leur accord et une délibération est prise.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 12 heures.

Prochaine réunion prévue début juin.

---

Monique BASSI-LEGER, Présidente

